

REPUBLIQUE FRANCAISE	
—————	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 13	
Présents : 8	
Votants : 12	
Pouvoirs : 4	
Pour	12
Contre	/
Abstention	/
Date de convocation :	
09/11/2022	
Date d'affichage :	
25/11/2022	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux,
Le quinze novembre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline CROSSMAN, Stéphanie NOZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Romain GIACHINO, Benoît RICHERMOZ
et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Mesdames Céline COMBAZ (pouvoir à C. CROSSMAN), Maryse FAVRE (pouvoir à G. VILLIBORD), Messieurs Jean-Pierre GIACHINO (pouvoir à B. RICHERMOZ), François POCCARD-MARION (pouvoir à S. NOZ) et Bernard PRAIZELIN

Monsieur Thierry ARSAC a été élu secrétaire de séance.

Délibération n°2022/11/097 : Signature de la convention territoriale avec la CAF de la Savoie

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la CAF arrive à échéance le 31 décembre 2022.

La CAF ne renouvelle pas ce type de contrat qu'elle a remplacé par un nouveau dispositif contractuel plus large, la Convention Territoriale Globale (CTG), qui aborde sur un territoire donné, les différentes thématiques dites sociales. A ce titre, la CAF entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire. Dans ce cadre, la CTG est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble.

Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La CTG peut couvrir les domaines d'interventions suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social. Elle s'appuie sur les différents documents de diagnostic élaborés par les différents acteurs institutionnels sur le territoire.

La proposition de CTG des Versants d'Aime pour la période 2023-2026, s'articule autour de cinq objectifs généraux :

- Garantir la cohérence de l'offre de service petite enfance et enfance ;
- Accompagner le développement de l'autonomie des jeunes ;
- Accompagner les familles et faciliter leur parcours de vie ;
- Faciliter l'accès aux services et aux droits afin de favoriser l'intégration de chacun dans son environnement ;
- Poursuivre le développement des dynamiques collectives et d'animation de réseaux.

Le projet se décline en un plan de 35 fiches actions, annexées à la convention.

La signature de la CTG permettra à minima de conserver les enveloppes financières dont bénéficiaient la communauté de communes, les associations et collectivités associées (La Plagne Tarentaise, Peisey Nancroix, Espace Associatif Cantonal) dans le cadre du précédent CEJ.

La mise en œuvre financière de la CTG se fera dans le cadre de Conventions d'Objectif et de Financement à intervenir courant 2023.

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions;

Vu le Code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Versants d'Aime, partenaire de la commune dans ce dossier ;

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

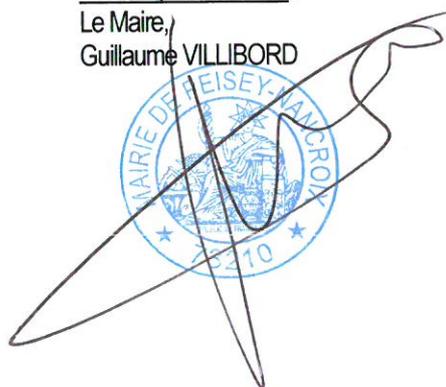
- **APPROUVE** le projet de Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF de la Savoie pour la période 2023-2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la CTG ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs et de financements et toutes pièces nécessaires à leur exécution.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :

Le Maire,

Guillaume VILLIBORD

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE PEISEY-NANCROIX" around the perimeter and "2010" at the bottom. The signature is a stylized, cursive "G" followed by "VILLIBORD".